

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2015/10/08/2015204671/justel>

Dossier numéro : 2015-10-08/08

Titre

8 OCTOBRE 2015. - Arrêté du Gouvernement wallon relatif au portail informatique prévu à l'article 43 du décret du 30 avril 2009 relatif à l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur ou au-dessus des voiries ou des cours d'eau

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 30-11-2018 inclus.

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 20-10-2015 page : 64628

Entrée en vigueur : 20-10-2015

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARW 2018-11-08/11, art. 6, 002; En vigueur : 01-01-2018>